

Réf: Dossier N° 097771

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JEFE BUILDING »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMOIN, Lot 0, Ilot
0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 05/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JEFE BUILDING »

Objet : -BTP
-Electrification
-Fournitures de matériels industriels et informatiques
-Achat, vente, réhabilitation et gestion immobilière
-Lotissement
-Transfert d'argent national et international
-Transport
-Sécurité
-Import-export .

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis, ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

-Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet

social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMOIN, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M YOBOUE KOUADIO DAVID-MARTIAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03191 du 12/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15854/GTCA/RC/2022 du 12/04/2022

